



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**48 | 2003**

**Approches syntaxiques contemporaines**

---

**Muller, Claude (2002) *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines***

Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 454 pages, 30 €

**Danielle Leeman**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/linx/240>

DOI : 10.4000/linx.240

ISSN : 2118-9692

**Éditeur**

Presses universitaires de Paris Nanterre

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2003

Pagination : 167-171

ISBN : 0246-8743

ISSN : 0246-8743

**Référence électronique**

Danielle Leeman, « Muller, Claude (2002) *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines* », *Linx* [En ligne], 48 | 2003, mis en ligne le 01 octobre 2003, consulté le 21 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/linx/240> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.240>

---

aussi bien linguistique (en particulier dans le domaine de la grammaire générative) que mathématique, et intéressera donc plutôt des étudiants ou des chercheurs déjà familiarisés non seulement avec les problèmes récurrents de la grammaire (anaphores, compléments et ajouts, etc.) mais encore avec d'autres modèles syntaxiques. Cela posé, on dispose là d'une présentation claire et élégante, intégrant de manière naturelle et progressive à l'explicitation des principes théoriques les résultats essentiels des différents chercheurs travaillant dans ce cadre, et donc extrêmement précieuse pour la connaissance des sciences du langage aujourd'hui.

**Muller, Claude (2002) *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 454 p. 30 €**

L'ouvrage se présente comme une initiation à la linguistique centrée sur la syntaxe, celle-ci définie comme « le domaine des combinaisons, des choix, des associations d'unités significatives » (p. 12), dont l'objectif est à la fois de présenter « un corps de connaissances et d'hypothèses » (p. 11) sans exclusive d'école, sur des thématiques diverses (les constituants de la phrase) mais articulées entre elles, et incluant une comparaison avec différentes langues (anglais, espagnol, italien, allemand, basque, breton, portugais, gascon, voire finnois). L'auteur adopte une « perspective dérivationnelle » (p. 18), cherchant à retrouver sous les énoncés (qui ne sont que l'effet tangible d'une mise en œuvre préalable) les différentes étapes de leur production. L'hypothèse fondamentale présidant à la forme générale de la grammaire ici proposée est que l'objet de la syntaxe ne peut être borné aux hiérarchies structurales, du fait que « tout énoncé résulte de plusieurs structurations différentes ayant chacune leur logique » (p. 20), qui concernent pour l'une les prédicats et leurs arguments, une autre l'organisation en syntagmes, une troisième la répartition de l'information (thème, rhème, focus), et le tout un soubassement sémantique « dès le départ de la construction de l'énoncé » (p. 22)<sup>6</sup>. La syntaxe au sens banal (*i. e.* le domaine de la structure) est ce qui « forme l'essentiel de la grammaire d'une langue donnée, avec ses particularités » (p. 73), par opposition au niveau prédictif, qui est universel (*ibid.*)<sup>7</sup> ; elle est en effet largement tributaire du sens puisque c'est la visée énonciative (l'intention illocutoire et l'information à transmettre) qui détermine le choix des unités lexicales propres à véhiculer ce que l'on veut exprimer, et que ce sont les unités lexicales qui déterminent en grande partie la structure de la phrase : les mots ne sont pas à concevoir comme des formes morphologiques simplement munies d'une identité sémantique, ils sont

---

<sup>6</sup> On retrouve ici l'hypothèse guillaumienne, précédant celle d'A. Culioli, ou, plus récemment et hors de France, des fonctionnalistes tels que S. Dik ou T. Givón (ces derniers mentionnés par Claude Muller) – cf. dans le présent numéro de *Linx* la contribution de Jacques François.

<sup>7</sup> C'est aussi ce qui motive l'élaboration par J. Bresnan d'une grammaire lexico-fonctionnelle (cf. le compte-rendu précédent), par opposition à la syntaxe universelle prônée par le courant générativiste.

indissociables des constructions qu'ils convoquent et qui les définissent (leur valence), si bien que le lexique est à voir comme « un ensemble de structures » (p. 24)<sup>8</sup>.

Précisons à ce propos la terminologie ici employée : un « prédicat » (ou noyau sémantique) est associé à des « arguments » (par exemple *espérer* ou *espoir* supposent quelqu'un qui espère et quelque chose qui est espéré), qui reçoivent une interprétation actancielle (« agent », « patient », etc.) et occupent une certaine fonction (« sujet », « complément », etc.) ; le terme « actant » désigne donc un argument muni d'un rôle sémantique et réalisé dans une certaine position syntaxique (c'est un syntagme). Le terme « énoncé » désigne toute production verbale au terme de laquelle le locuteur estime avoir achevé de dire ce qu'il voulait dire (ce peut être un simple mot : *Chapeau !*) et l'on distingue deux sortes de « phrase » : la « phrase énonciative », définie par un objectif illocutoire central (éventuellement complété par des modalités secondaires, comme l'apostrophe dans *Jean, est-ce que tu viendras demain ?* (p. 33), globalement définissable comme une question, ou comme l'apposition dans *Chose pire encore, il m'a menti* (p. 80), qui constitue une assertion), et la « phrase syntaxique », définie comme un « segment unique » – *i.e.* sans « rupture prosodique » (p. 32) – ; de ce point de vue, il y a deux phrases syntaxiques sous *Jean, est-ce que tu viendras demain ?* (le premier segment étant *Jean* et le second *est-ce que tu viendras demain ?*) et de même pour *Chose pire encore, il m'a menti*<sup>9</sup>. La phrase syntaxique est donc la ou l'une des composante(s) de l'énoncé (ou de la phrase énonciative, lorsque les deux coïncident), lequel est le résultat de divers choix selon la visée illocutoire : choix d'une modalité (assertion, question, ordre...), choix lexicaux (déterminant la construction prédicative), choix syntaxiques (il y a par exemple deux schèmes possibles pour l'expression du doute dans *Peut-être que Jean est venu / Jean est peut-être venu* (p. 76)).

Si l'on se concentre sur cette unité, on a donc à rendre compte de la manière dont une construction prédicative s'organise structurellement et linéairement dans l'expression effective. L'auteur commence par définir « mot » et « syntagme » et montre la nécessité de distinguer entre nature (« définition interne ») et fonction (« définition externe ») dans la terminologie, à l'encontre de la position défendue par J.-C. Milner par exemple<sup>10</sup>) : *au jardin* est un syntagme prépositionnel susceptible d'équivaloir à un adverbe (*Pierre déjeune au jardin/là*) mais il ne peut pas pour autant être en tant que tel étiqueté « syntagme adverbial »<sup>11</sup> puisqu'il ne commute plus avec un adverbe dans *Pierre veille au jardin* (p. 79).

Sont ensuite présentés les différents types de syntagme et définies les diverses fonctions, avec au passage des analyses originales (entre autres sur la question des « connecteurs ») ou des arguments réfutant certaines propositions antérieures (par

---

<sup>8</sup> On aura reconnu les hypothèses défendues par Z. Harris, concrétisées en France et pour le français par les travaux de M. Gross et de son équipe dès les années soixante-dix – cf. l'article de Amr Ibrahim dans le présent numéro de *Linx*.

<sup>9</sup> Une conséquence un peu étrange *a priori* de cette proposition, à l'aune des analyses habituelles, est que par exemple *Franchement, tu devrais mettre une cravate* sera vu comme une phrase énonciative formée de deux phrases syntaxiques mais *Tu devrais franchement mettre une cravate* comme une phrase énonciative formée d'une phrase syntaxique.

<sup>10</sup> *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, 1989.

<sup>11</sup> Cf. Gross, M. (1986) *Grammaire transformationnelle du français : l'adverbe*, Paris, ASS'TRIL.

exemple sur la notion de « transformation ») ou au contraire en étayant (ainsi de la « catégorie vide »). On entre à partir du chapitre 4 dans le détail de la description de la phrase simple avec en particulier la caractérisation (syntaxique) précise du « sujet » (et un sort réservé aux clitiques et à l'impersonnel) et de ses places (cas dits « d'inversion du sujet »), dont on retiendra l'hypothèse originale (mais dûment argumentée) qu'il y a deux positions pour le sujet aussi bien à gauche qu'à droite du verbe (cf. *Moi j'aime pas* ou *Quand est-il parti ? / Quand est parti Paul ?*). Le chapitre 5 compare ce qui a été dit du français à ce qui ressort d'autres langues et en profite pour relativiser la portée d'hypothèses avancées dans d'autres cadres théoriques.

Les chapitres 6 et 7 procèdent de même à propos du passif (on retiendra pour le premier une soigneuse distinction entre les différents passifs : par auxiliation, par le réfléchi, par l'impersonnel, et leurs interprétations). Le chapitre 8 rappelle les propriétés de ce que l'on appelle « clitiques » et avance l'hypothèse d'une « échelle de cliticité » (p. 269) qui prépare à une interprétation des contraintes (pour le français et d'autres langues) dans les termes de la Théorie de l'Optimalité<sup>12</sup> : l'auteur range les mots concernés « du plus au moins clitique » en terminant par *moi, toi* qui se distinguent des syntagmes nominaux autonomes en ce qu'ils « n'acceptent pas la syntaxe normale des relations syntaxiques verbales directes ». Il signale toutefois l'exemple *Il reste moi*, qui n'est cependant pas unique en son genre : *Il y a moi, Il manque moi*<sup>13</sup>, d'autant qu'on peut y ajouter la construction attributive (*Je suis moi / Tu n'es pas moi*), voire l'impératif (*Regarde-moi*). Sont aussi possibles des phrases (manifestant une insistance ou un contraste) de type *Il vise moi dans cette affaire / Il vise surtout moi dans cette affaire*<sup>14</sup> – cf. d'ailleurs les exemples non astérisqués, utilisés à d'autres fins : *On critique lui* (p. 270), *Tu lui présenteras moi tout seul* (p. 271).

Le chapitre 9 est consacré à l'infinitif et au participe présent en français, le chapitre 10 les examinant dans d'autres langues ; sont d'abord soigneusement inventoriés les emplois de l'infinitif, selon qu'il est « indépendant »<sup>15</sup> – il s'agit de phrases énonciatives et non de phrases syntaxiques, ces dernières ayant été définies comme organisées autour d'un verbe conjugué – ou « dépendant » : comme sujet ou comme complément. Il m'a paru dommage de conclure au statut de « complément » sans attirer l'attention sur le fait que les propriétés habituellement avancées pour caractériser ce constituant ne sont pas toujours clairement représentées : par exemple (je reprends des verbes suivis d'un « complément » à l'infinitif cités par l'auteur), si l'on peut accepter plus ou moins ? *Que souhaites-tu ? – Partir en vacances*, on dira moins (me semble-t-il) ? ? *Qu'adores-tu ? – Partir en vacances* ; on comparera de même ? *Partir en*

<sup>12</sup> Cf. Archangeli, D. & Langendoen, T. [eds], (1997) *Optimality Theory : An Introduction*, Oxford, Blackwell, ou, pour une présentation en français des principes de base de la théorie, Tranel, B. (2000) « Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité », *Langue française* 126, Paris, Larousse.

<sup>13</sup> Cf. Blanche-Benveniste, C. (1984) « La personne humaine et les pronoms », in R. Lesage (dir.), *Systématique du langage*, Lille, Presses universitaires de Lille.

<sup>14</sup> Cf. Ronat, M. (1979) « Pronoms topiques et pronoms distinctifs », *Langue française* 44, Paris, Larousse.

<sup>15</sup> Par exemple : *Que faire ?* ou *Moi, vivre ici !* ou encore l'infinitif dit « de narration » *Et lui de piquer sa crise*.

*vacances, je le souhaite (vivement)* et \* *Partir en vacances, je le préférerais* ; ces observations amènent à se demander si des verbes tels que *adorer* ou *préférer* ne sont pas en cours d'auxiliarisation<sup>16</sup> – il en va de même pour *apprendre* dans *apprendre à jouer du cor* ou *chercher* dans *chercher à jouer du cor*<sup>17</sup>.

Le chapitre 11 est consacré à la subordination complétive, le terme de « subordination » étant immédiatement contredit par l'existence de phrases indépendantes telles *Qu'il sorte d'ici !* ou *Qu'il vienne et nous sommes fichus !* – la dépendance peut donc être seulement énonciative, d'où l'hypothèse de caractérisation de *que* : « la valeur d'assertion par défaut liée à la conjugaison du verbe et à la syntaxe sujet-verbe est “suspendue” » (p. 372). La présence du subjonctif confirme ici cette interprétation mais il paraît peu plausible *a priori* de postuler pour *Je crois qu'il est venu* (où la subordonnée est à l'indicatif) une première étape *Je crois / qu'il soit venu*, puis une seconde, de réinterprétation du contenu de la subordonnée, après un retour au (sens du) verbe introducteur, pour expliquer après *que* la présence de l'indicatif (p. 373). Ne peut-on pas plus simplement admettre que *croire* installe d'emblée ce qui va suivre comme subordonné à une « croyance », *que* explicitant que la valeur assertive de ce qui suit est « suspendue » ? Il en va de même dans *Je sais qu'il est parti* (à comparer avec *Il est parti*) où la réalité du départ apparaît relativisée, étant subordonnée à la véracité de ce qu'asserte le verbe principal.

Après le chapitre 12, consacré aux complétives dans d'autres langues, les chapitres 13 et 14 abordent de même respectivement la relativation en français et ailleurs. L'ouvrage se clôt par une bibliographie et un index des notions.

Je ne parlerais pas, à propos de cet ensemble très riche mais très clairement exposé, d'« initiation » comme annoncé modestement dans l'Introduction, au sens où ce livre serait à recommander à des étudiants de DEUG commençant tout juste à se familiariser avec les théories et démarches linguistiques : il s'agit plutôt de la présentation générale d'un système global, articulant les diverses composantes en jeu dans la production d'un énoncé qui déterminent plus ou moins directement sa syntaxe. Pour ce faire, sont rappelées sous forme synthétique des analyses concernant les constituants et les constructions – synthétique en ceci qu'un lecteur n'ayant pas une (bonne) culture préalable ne peut pas saisir (à mon avis) l'intérêt d'un certain nombre de positions et de propositions. Ainsi, je n'aurais sans doute pas compris l'analyse retenue pour le déterminant (pages 49 et suivantes) si je n'avais pas auparavant lu G. Guillaume qui défend cette idée (*a priori* surprenante) que c'est le nom qui constitue l'apport au support qu'est l'article (la doxa voyant plutôt ce dernier comme une spécification du substantif), ou si j'ignorais les propositions de la syntaxe générative qui font du déterminant, depuis la fin des années quatre-vingts, la tête du syntagme englobant le nom vu comme complément.

L'intérêt de cet ouvrage, destiné donc plutôt à des linguistes munis d'un bagage et familiarisés avec les problématiques contemporaines, c'est qu'il définit un nouveau modèle syntaxique totalisant, organisé en différents modules responsables de la

---

<sup>16</sup> A la suite de l'hypothèse guillaumienne de « verbes puissanciels » – cf. Leeman, D. (1994 rééd. 2002) *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan.

<sup>17</sup> Sur cet emploi de *chercher*, cf. Gross, M. (1969) « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française* 1, Paris, Larousse.

production d'un énoncé, où sont intégrés les résultats de la recherche syntaxique évalués en toute indépendance d'esprit : au regard du comportement des formes observées, autrement dit à l'aune de leur pertinence empirique et sur la base de multiples données diversifiées.

**Delbecq, Nicole, éd. (2002) *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Champs linguistiques », 348 p., 34€95**

Cet ouvrage est la traduction adaptée (au public francophone) d'un ensemble publié en 1998 sous la direction de René Dirven et Marjolein Verspoor : *Cognitive Exploration of Language and Linguistics*, et également traduit en allemand, espagnol, italien, grec et néerlandais – en somme il s'agit de l'introduction européenne à la linguistique cognitive<sup>18</sup> ! Le public visé est celui des premier et second cycles universitaires en lettres et sciences du langage, mais aussi celui des écoles de traduction et d'interprétariat, et concerne également les professeurs de français comme langue maternelle ou comme langue étrangère.

Disons d'emblée que l'objectif d'une initiation est parfaitement atteint par la clarté de l'exposé, la multiplication des exemples (bien choisis et commentés) et le guidage soigneux du lecteur : pour chaque chapitre, introduction générale présentant les grands axes de ce qui va suivre et leur articulation ; mise en gras des mots importants ou spécifiques (un index précise la ou les pages où l'on en trouve la définition et/ou l'illustration), résumé synthétique en fin d'exposé, « lectures conseillées » dont les contenus sont rapidement situés, ensemble d'exercices et sujets de réflexion en guise d'« applications » – ici, il est à regretter que ne soient pas proposés des éléments de réponse (sinon des « corrigés ») permettant à l'autodidacte ou à l'étudiant préparant seul son examen de vérifier qu'il a bien compris le contenu du chapitre exploité ; un exemple (p. 44) : « Consultez un dictionnaire pour vérifier quelle définition il propose pour les différentes classes de mots. Ces définitions vous paraissent-elles satisfaisantes ? »

Le premier chapitre est généraliste, procédant aux définitions de la langue et des signes (indice, icône, symbole) ; on remarque le sous-titre : « La base cognitive du langage : langue et pensée » où l'ordre est pertinent : si la langue reflète « la perception

---

<sup>18</sup> La version initiale a été rédigée par trois Belges, trois Allemands, deux Australiens, deux Hollandais, un Italien, un Zélandais, un Espagnol, un Américain, ce dont on peut conclure qu'il n'existe pas en France de représentant(s) – du moins suffisamment fiable(s) – du cognitivisme, hypothèse confirmée par le parcours de la bibliographie : sur cent quatre-vingt-huit références sauf erreur, dix-neuf concernent des travaux français (soit dix pour cent), dont quatre mentions pour O. Ducrot, deux pour G. Gross, et une pour Anscombe et Ducrot (sur *mais*), Bally, Brunot (pour son *Histoire de la langue française*), Brunot et Bruneau (le *Précis*), Dell (*Les règles et les sons*), Duchet (phonologie), Fuchs (pour sa direction de *La place du sujet en français contemporain* édité chez Duculot), Kleiber (*La sémantique du prototype*), Picoche (*Précis de lexicologie*), Pottier (2000), Saussure (le *CLG* in english), Walter (*L'aventure des langues en Occident*). Hormis pour Pottier (que ça fait plaisir de voir signalé ici) et Kleiber, on ne peut pas dire qu'il s'agisse là de gens bien connus en France pour leur appartenance au courant cognitiviste !